

**SOCIETE DE LIMONADERIES ET BOISSONS  
RAFRAICHISSANTES D'AFRIQUE  
« SOLIBRA »**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 4.115.210.000 F.CFA  
Siège social : 35, rue des Brasseurs, BP 1304, Abidjan, Côte d'Ivoire  
RCCM : CI-ABJ-01-1962-B14-01168  
(la « Société »)



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE**  
**DU MERCREDI 21 MAI 2025**

# **FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE**

En application de l'article 26 des statuts de la Société permettant à tout actionnaire de voter par correspondance,

*Je soussigné,*

- Nom et prénom (ou : Dénomination sociale) :
  - Domicile (ou : Siège social) :

***Propriétaire de :*** action(s) nominative(s),  
action(s) au porteur,

chaque action donnant droit à une voix

*Emets les votes suivants concernant chacune des résolutions figurant selon leur ordre de présentation à l'assemblée : (ENTOURER LA MENTION ADEQUATE)*

- Première résolution : Vote favorable – Vote défavorable – Abstention
  - Deuxième résolution : Vote favorable – Vote défavorable – Abstention
  - Troisième résolution : Vote favorable – Vote défavorable – Abstention
  - Quatrième résolution : Vote favorable – Vote défavorable – Abstention
  - Cinquième résolution : Vote favorable – Vote défavorable – Abstention

*J'ai pris bonne note de ce que :*

- La Société doit recevoir le présent formulaire au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la tenue de l'assemblée pour qu'il en soit tenu compte ;
  - Toute abstention exprimée dans le présent formulaire, ou l'absence d'indication de vote sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution ;
  - Le formulaire de vote par correspondance adressé à la Société pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour ;
  - La Société a mis à la disposition des actionnaires dans les délais légaux les documents ou renseignements prévus à l'article 525 de l'Acte Uniforme.

Fait le ..... 2025

### Signature